



Publié le 11-09-2018 | CP.

## Vin du Pays de Herve souffle sa première bougie

Au début, il y a un rêve. Le rêve partagé par une poignée d'entrepreneurs amateurs de vins et de projets à vocation sociale qui s'enthousiasment autour d'un projet commun : celui de faire revivre un vignoble au Pays de Herve. Et tant qu'à produire du vin, faisons en sorte que celui-ci soit de qualité, à l'image de la production agro-alimentaire au Pays de Herve. Et que ce projet s'inscrive dans une vision à long terme, respectueuse de son environnement et de ses habitants.

L'ambition ? Créer un domaine viticole de 10 hectares au Pays de Herve.

L'objectif ? Produire « de la vigne à la bouteille » un vin labellisé bio dans un chai appelé à faire battre le cœur du projet.

### Une coopérative à finalité sociale ...

Portée sur les fonts baptismaux en septembre 2017 et constituée en société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale (SCRLFS), la coopérative *Vin du Pays de Herve* s'est fixé l'objectif de lever un million d'euros afin d'exploiter au moins 10 hectares de vignes. Aujourd'hui, la coopérative a levé plus de 360.000 euros auprès de plus de 320 coopérateurs<sup>2</sup> via une opération de crowdfunding.

La coopérative souhaite mener le projet « de la vigne à la bouteille » et prévoit de produire dans son propre chai – encore à construire à proximité des vignes en cours de plantation – des vins effervescents et des vins blancs d'abord, avant de s'attaquer à la production de vins rouges.

### Respecter l'environnement et les hommes

La coopérative *Vin du Pays de Herve* s'inscrit dans une démarche qui se veut respectueuse de son biotope naturel, mais aussi social.

En matière d'exploitation, la coopérative a choisi de recourir aux techniques de production les plus respectueuses de l'environnement et a d'ores et déjà initié les premières démarches pour obtenir le label *Bio* pour tous les vins qui sortiront de son chai à l'horizon de 2021. Pour minimiser le recours aux intrants, le choix de cépages interspécifiques a été posé en fonction des sols, du climat, mais aussi de leur résistance aux maladies.

Quant au choix de la structure, il s'est porté sur une *Coopérative à finalité sociale*. Celle-ci entend



Recherche...

Go →

Fil de l'info



Un Belge sur trois est autorisé à travailler à domicile par son patron  
20-09-2018 à 21:17 | Céline Léonard



50 millions d'€ d'économie pour la santé publique : le CEFALY® bientôt remboursé ?  
20-09-2018 à 20:56 | CP.



SMART DRIVING : une conduite irréprochable...  
19-09-2018 à 9:49 | Stéphanie Heffinck

Région Liège-Verviers-Namur



Télécharger PDF

Région BW-Hainaut-Wapi

adopter un mode de gestion transparent et participatif. Elle compte soutenir des projets, des échanges ou des réseaux à vocations sociales, économiques, culturelles, d'insertion professionnelle ou d'éducation permanente. La coopérative souhaite devenir un acteur local du développement de l'économie sociale et de la protection de l'environnement.

### Premières plantations

Une étape de plus a été franchie début mai 2018 dans le projet de la coopérative «Vin du Pays de Herve» : en deux jours, 20 000 pieds ont été plantés sur 4 ha de terrain à Hombourg (Te Berg), Aubel (Messitert) et Clermont S/Berwinne (Crawhez).

En juillet 2018, ce sont les palissages qui ont été installés sur ces parcelles afin de permettre à ces pieds de vigne de s'élaner vers le ciel.

Les premiers cépages plantés sont destinés à produire des vins blancs, effervescents et tranquilles (Johanniter, Solaris, Souvignier Gris et Muscaris).

### Comment participer au projet ?

Pour se développer et atteindre le seuil de viabilité, la coopérative a encore besoin de nouveaux coopérateurs ainsi que de nouvelles parcelles de terrain. Les personnes intéressées trouveront toutes les informations pour devenir coopérateur sur le site [www.vindupaysdeherve.be](http://www.vindupaysdeherve.be). Quant aux propriétaires, désireux de planter des vignes mais aussi d'« échanger » avec d'autres parcelles plus propices à ce genre de cultures, ils sont invités à contacter la coopérative.



Télécharger PDF

Annoncez dans le CCI Mag

**Solange Nys**  
Advertising Manager  
[solange@ccimag.be](mailto:solange@ccimag.be)  
0476/97.30.87



### Partager :



### A propos de l'auteur

**CP.** Publication par communiqué de presse.

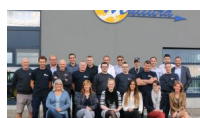
### Articles liés



50 millions d'€ d'économie pour la santé publique : le CEFALY® bientôt remboursé ? →



Liege Airport Business Park : un pôle économique majeur en Wallonie →



Multitra : le virus du transport →



HISS & POP : toute la musique qu'ils aiment →